

# (COMPLET) VALORISATION COMPTABLE DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE (MODULE 2/2)

**ORGANISATEUR(S) :** LE MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

**THÈME :** LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

 Initiation

 Gratuit

 3 heures

 En ligne

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Formation accessible à maximum 2 bénévoles d'une même association

Avoir suivi les modules précédents

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

### FORMATION EN VISIO UNIQUEMENT POUR LES INSCRITS AU MODULE 1

Le bénévolat est une contribution volontaire en nature sans contrepartie, les bénévoles offrent de leur temps, indispensable pour faire vivre l'association d'autant plus lorsque celle-ci n'est pas employeuse.

Pourtant très souvent il n'apparaît pas dans les comptes annuels par manque de connaissance et d'outils permettant de mesurer concrètement et valoriser comptablement l'engagement bénévole.

**Cet aspect est d'autant plus à considérer quand l'association souhaite prétendre à un financement externe et qu'elle ne dispose d'autres ressources que celle du temps bénévole.**

Dans le « Guide du bénévolat », le ministère de l'Éducation Nationale liste les raisons pour une association de faire apparaître le bénévolat, en complément des flux financiers, et rappelle que cela permet de :

- Rendre compte de l'intégralité des ressources de l'association, utile dans les relations avec les financeurs
- Mettre en évidence « l'effet levier » des financements par l'action et l'engagement bénévole
- Apprécier les coûts réels de la mise en oeuvre de son projet associatif
- Sensibiliser à la fragilité de la « ressource » bénévole, l'importance de sa fidélisation et de son nécessaire renouvellement et faciliter la valorisation de l'expérience bénévole
- Relativiser les frais de fonctionnement, de gestion administrative ou de collecte de fonds,
- Permettre une meilleure appréciation par l'administration fiscale et éventuellement démontrer le caractère désintéressé de gestion
- Constituer un premier outil de contrôle interne d'aide à la gestion
- Cette formation s'appuiera en partie sur la découverte et la prise en main de l'outil « Bénévalibre » qui permet aux associations de renseigner et de suivre facilement les actions et le temps passé bénévolement.

Au programme du module 2

Retrouvez les formations en région sur le portail  
[formations-benevoles-nouvelleaquitaine.org](https://formations-benevoles-nouvelleaquitaine.org)

# (COMPLET) VALORISATION COMPTABLE DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE (MODULE 2/2)

- Cas pratique
- Découverte et prise en main de l'outil Bénévalibre pour le suivi de l'engagement au sein de son association

## DATE(S) DE LA FORMATION

**24 octobre 2024**

9h30-12h30

## POUR S'INSCRIRE



0613990286



[mbouteville@lemouvementassociatif.org](mailto:mbouteville@lemouvementassociatif.org)



<https://formations-benevoles-nouvelleaqu...>

## STRUCTURE FORMATRICE



Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine



Voir la présentation de cette structure

Formation financée par :

